



CERTIFICAT

Nous confirmons que la sorbonne identifiée
« **LCCA 1200** » fabriquée et conçue par la Société

LCCA
Rue du morellon
38 070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

A subi avec succès les tests aérauliques

Conformément aux normes NF EN 14175-3 d'Août 2004 et
XP X 15-206 de Janvier 2005

L'ensemble des résultats des essais aérauliques figure dans le rapport

D06 02 047 - 14175-3 LCCA 1200

Ce document a été transmis au fabricant de la sorbonne

Date de la certification : Mars 2006

Société Responsable de la Validation :
Dantec Dynamics
8 Rue Gutenberg
ZI de la Butte
91 620 NOZAY

Représentant légal de la Société
Monsieur Pierre BOISSOLLE

CERTIFICAT

Nous confirmons que la sorbonne identifiée
« **LCCA 1500** » fabriquée et conçue par la Société

LCCA
Rue du morellon
38 070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

A subi avec succès les tests aérauliques

Conformément aux normes NF EN 14175-3 d'Août 2004 et
XP X 15-206 de Janvier 2005

L'ensemble des résultats des essais aérauliques figure dans le rapport

D06 02 047 - 14175-3 LCCA 1500

Ce document a été transmis au fabricant de la sorbonne

Date de la certification : Mars 2006

Société Responsable de la Validation :
Dantec Dynamics
8 Rue Gutenberg
ZI de la Butte
91 620 NOZAY

Représentant légal de la Société
Monsieur Pierre BOISSOLLE

CERTIFICAT

Nous confirmons que la sorbonne identifiée
« **LCCA 1800** » fabriquée et conçue par la Société

LCCA
Rue du morellon
38 070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

A subi avec succès les tests aérauliques

Conformément aux normes NF EN 14175-3 d'Août 2004 et
XP X 15-206 de Janvier 2005

L'ensemble des résultats des essais aérauliques figure dans le rapport

D06 02 047 - 14175-3 LCCA 1800


Ce document a été transmis au fabricant de la sorbonne

Date de la certification : Mars 2006

Société Responsable de la Validation :
Dantec Dynamics
8 Rue Gutenberg
ZI de la Butte
91 620 NOZAY


Représentant légal de la Société
Monsieur Pierre BOISSOLLE





Landesgewerbeamt Bayern

**Approval document
for the LGA seal "Hygiene tested"**



Document no. 5631227
Fee units: 15

Name and address of the approval holder:
 LG Chem Europe Searl
 12 Avenue des Margines
 1213 Petit-Lancy(GE)
 Switzerland

Place of production: ditto


Date of application: 04/12/2002 **Basic expert opinion no.:** 5631227

Product description: Mineral material work top HI-MACS
Model/type: high polished


Scope of test: LGA test criteria

- Assessment of ease of cleaning
- Stability against bacteria and fungi
- Rating of design from the hygiene point of view

LGA PRODUCTS DIVISION
 Microbiology and Hygiene



Christian Gicklhorn
State-certified food chemist



Nuremberg, 27.05.2003
GI

H:\Datad\FZps\Zps\g\HTS\HQZE\CH\HABER\LGChem\LGChemaw1.doc



Le progrès, une gestion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
28 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tel : 01 30 89 10 00 - Fax : 01 30 89 12 34

Dossier K120267 - Document DE/1 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALIDABLE 5 ANS à compter du 7 janvier 2010

N° K120267 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : SARL LCCA
95 Rue du Moreillon
38070 ST QUENTIN FALLAVIER

Marque commerciale : LG HI-MACS

Description sommaire :

Composition globale : Panneau constitué de bauxite, de résine acrylique, de liants et de pigments.

Application : Mobilier, décoration murale, plans de travail...

Masse : (1700) g/m²

Epaisseur : (12) mm

Coloris : Divers (gamme de gris)

Rapport d'essais : N° K120267 - DE/1 du 7 janvier 2010

Nature des essais : Essai par rayonnement.

Classement : **M2**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° K120267 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 7 janvier 2010

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Valérie RUMBAU
Valérie RUMBAU



La Responsable de l'Essai

Emilie COLIN
Emilie COLIN

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél : 01 40 43 33 00
Fax : 01 40 43 33 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennegou - 78187 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 88 10 00 - Fax : 01 30 88 12 34

Dossier M110686 - Document DE/1 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 16 décembre 2011

N° M110686 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : LCCA
95 Rue du Morellon
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Marque commerciale : LG Hi-macs 9 mm coloris S28 Alpine white

Description sommaire :

Composition globale : Matériau composite constitué de résine acrylique, de charges minérales et de pigments.

Application : Habillage, agencement, plan de travail, décoration et plafond suspendu.

Masse : (1750) kg/m³

Epaisseur : (9 ± 0,5) mm

Coloris : Blanc S28 alpine white.

Rapport d'essais : N° M110686 - DE/1 du 16 décembre 2011

Nature des essais : Essai par rayonnement.

Classement : **M2**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° M110686 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 16 décembre 2011

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Accréditation
N° 1-0606
Partie disponible
Sur www.cofrac.fr

Valérie RUMBAU

Valérie RUMBAU



Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable de l'essai

Emilie COLIN

Emilie COLIN

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Banclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78187 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Dossier N040878 - Document DE/1 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 8 juin 2012

N° N040878 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : LCCA
95 Rue du Moreillon
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Marque commerciale : HI MACS

Description sommaire :
Composition globale : Pierre synthétique constituée de résine acrylique, de charges minérales, de pigments et de liants.
Application : Habillage mural en intérieur.
Masse : (1750) kg/m³
Epaisseur : (6) mm
Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° N040878 - DE/1 du 8 juin 2012

Nature des essais : Essai par rayonnement.

Classement : **M2**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° N040878 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 8 juin 2012

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Sophie THEFRY



Réalisation de l'essai
Marc LE GUERE
La Responsable de l'essai

Emile COLIN



Accréditation
N° 1-0600
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BANCFRPP



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Dossier H100443 - Document CEMATE/3 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 23 avril 2008

N° H100443 - CEMATE/3

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par :

LG CHEM EUROPE
Avenue des Morgines
1213 PETIT LANCY
GENEVE
SUISSE

Marque commerciale :

LG HI-MACS NATURAL ACRYLIC STONE

Description sommaire :

Composition globale : Panneau de pierre acrylique constitué de bauxite et de résine acrylique.

Application : Panneaux et pièces pour la réalisation de plans et paillasses ou de mobilier.

Masse : (1750 ± 1,5 %) kg/m³

Epaisseur : (12 ± 0,7 %) mm

Coloris : Blanc

Rapport d'essais :

N° H100443 - CEMATE/3 du 23 avril 2008

Nature des essais : Essai(s) par rayonnement.

Classement :

M1

Durabilité du classement (annexe 22) :

NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° H100443 - CEMATE/3 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 23 avril 2008



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Le Chef de la Division
Comportement au Feu

Alain SAINRAT



Réalisation de l'essai
Emilie COLIN
Le Responsable de l'essai

Guillaume LE GOFF

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP